

Avis de constitution

SOCIETE « ETS FAVEUR DIVINE PAULE KOMENAN »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ACADEMIE NIANGON A
DROITE AU CARREFOUR BAMBA, Lot 1372, Ilot 172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS FAVEUR DIVINE PAULE
KOMENAN »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement ABIDJAN YOPOUGON-ACADEMIE NIANGON NORD à DROITE AU CARREFOUR BAMBA en CÔTE D'IVOIRE :

- TRANSACTION MONETAIRE (ORANGE MONEY; MOOV MONEY MTN MONNEY)
- VENTE DE PAGNE
- VENTE DES PAQUETS DE SACHETS D'EAU

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ACADEMIE NIANGON A DROITE AU CARREFOUR BAMBA, Lot 1372, Ilot 172

Dirigeant(s) Mme DOUKOUROU BOSSOUE- PAULE NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03071 du 18/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17583/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

